

RÉSIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

Astrida, le 20 décembre 1950.-

N° 3551 /Sec.

-----  
Objet:  
Festivités de Kigali--

Monsieur le Secrétaire,

ASTRIDA



1001

Suite à votre n°4408/Sec.1-d du 6/12/50, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucun résident d'Astrida ne s'est proposé d'assister aux fêtes de fin d'année à Kigali malgré la publicité donnée à ces fêtes par voie d'affiche et d'avis au public..-

L'Administrateur Territorial Assistant,  
J.KIRSCH,

Monsieur GODARD, F.  
Secrétaire du Comité  
des Fêtes,

à

K I G A L I.-

-----